



Chapitre de livre

2013

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

L'histoire scolaire édifiante de la Suisse. Une construction complexe entre
mythes, clichés et prétendue vraisemblance

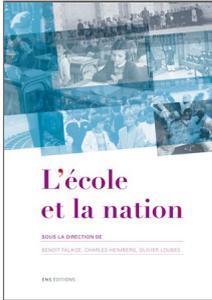
Heimberg, Charles

How to cite

HEIMBERG, Charles. L'histoire scolaire édifiante de la Suisse. Une construction complexe entre mythes, clichés et prétendue vraisemblance. In: L'école et la nation. Actes du séminaire scientifique international. Lyon, Barcelone, Paris, 2010. Falaize, B., Heimberg, C. & Loubes, O. (Ed.). Lyon : ENS Éditions, 2013. p. 45–53. doi: 10.4000/books.enseditions.2335

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:166785>

Publication DOI: [10.4000/books.enseditions.2335](https://doi.org/10.4000/books.enseditions.2335)



Benoît Falaize, Charles Heimberg et Olivier Loubes (dir.)

L'école et la nation

Actes du séminaire scientifique international. Lyon, Barcelone, Paris, 2010

ENS Éditions

L'histoire scolaire édifiante de la Suisse

Une construction complexe entre mythes, clichés et prétendue vraisemblance

Charles Heimberg

Éditeur : ENS Éditions

Lieu d'édition : Lyon

Année d'édition : 2013

Date de mise en ligne : 16 mars 2015

Collection : Hors collection

Ce document vous est offert par Université
de Genève / Graduate Institute

UNIGE - IHEID



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

HEIMBERG, Charles. *L'histoire scolaire édifiante de la Suisse : Une construction complexe entre mythes, clichés et prétendue vraisemblance* In : *L'école et la nation : Actes du séminaire scientifique international. Lyon, Barcelone, Paris, 2010* [en ligne]. Lyon : ENS Éditions, 2013 (généré le 13 mai 2015). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/enseditions/2335>>. ISBN : 9782847885729.

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

Charles Heimberg

L'histoire scolaire édifiante de la Suisse

Une construction complexe entre mythes, clichés et prétendue vraisemblance

Les romans et les mythes nationaux qui ont contribué à l'édification et à la stabilisation des États-nations que nous connaissons aujourd'hui sont en réalité des constructions relativement récentes. En Suisse, comme dans d'autres pays, ce caractère d'édification contemporaine, au XIX^e siècle, rend nécessaire une mise à distance critique, une exigence qui se pose autant pour l'histoire que pour sa didactique.

L'histoire, à travers ses recherches et ses enseignements, est marquée par l'héritage de son passé en tant que discipline de sciences humaines qui l'a vue participer directement à la légitimation de ces mythes. C'est en effet largement par l'intermédiaire de ses acteurs scientifiques que s'est développée « l'invention de la tradition »¹ qui a caractérisé l'affirmation des différents États-nations. Or, ces continuités d'ethnogenèse identitaire sont aujourd'hui largement remises en question par des auteurs qui sont d'accord pour considérer chaque identité collective comme le résultat provisoire d'une construction et d'un processus tout en rejetant la dynamique essentialiste des rapports à l'identité que ces continuités induisent. Ces chercheurs ont au contraire montré leur grande complexité² et ont même invalidé leur pertinence pour comprendre notre contemporanéité.³

1 E. J. Hobsbawm et T. Ranger dir., *L'invention de la tradition*, Paris, Éditions Amsterdam, 2006 [1983].

2 W. Pohl, « Aux origines d'une Europe ethnique. Transformations d'identités entre Antiquité et Moyen Âge », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2005/1, 60^e année, p.183-208.

3 P.J. Geary, *Quand les nations refont l'histoire. L'invention des origines médiévales de l'Europe*, Paris, Aubier, 2004 [2002]. Voir aussi la préface de G. Sergi à la version italienne de ce livre de P. J. Geary : *Il mito delle nazioni : le origini medievali dell'Europa*, Rome, Carocci, 2009.

Aujourd'hui, sur le plan scientifique, l'histoire est ainsi tenue d'adopter un point de vue bien plus critique, bien plus distancié, si elle veut contribuer à rendre le monde, et son passé, plus intelligibles.

Les mythes nationaux, organisés dans des romans nationaux, ont participé de la légitimation des États-nations, soit de la double construction d'une *mêmeté* (autour de caractéristiques communes) et d'une *ipséité* (autour d'une conscience commune qui découle des attributs de la mémoire collective). Ils figurent parmi les vecteurs de la définition d'un Nous et d'un Eux, mais aussi d'un inclus et d'un exclu, avec la dynamique de stigmatisation que de telles constructions entraînent forcément.⁴

S'il y a des visions identitaires du passé qui ne peuvent plus être défendues sur le plan scientifique, peuvent-elles l'être pour autant dans le contexte de la transmission scolaire de l'histoire ? Depuis de nombreuses années, les interventions de l'historienne Suzanne Citron nous incitent non seulement à ne plus confondre l'histoire de France avec ses mythes, mais aussi à faire entrer dans la classe des contenus renouvelés, en rupture avec ces stéréotypes savants du XIX^e siècle⁵ qui connaissent une si longue persistance dans le contexte scolaire alors qu'ils ne sont plus d'actualité pour les chercheurs.

Comment démêler l'histoire de la légende, écrit-elle, comment reconnaître dans « l'histoire de France » le tissu indéfiniment chatoyant qui entrecroise événements, groupes, personnages, mouvements, rêves ? Et comment repenser un passé dont nous ne saisissons que des traces, inséparables des sentiers par lesquels elles nous sont parvenues ?

Se poser cette question, c'est sans doute ouvrir un nouvel horizon, et un bel horizon, à l'apprentissage de l'histoire. En effet, « déconstruire l'imaginaire historique forgé par la Troisième République et relire le passé m'apparaît comme l'indispensable chemin d'une francité nouvelle, où chacun reconnaîtra l'autre dans une histoire commune et plurielle ». ⁶ Une idée qui, cela va sans dire, s'applique tout autant à d'autres contextes nationaux, et pas seulement à la France.

À l'heure de la globalisation, la didactique de l'histoire, d'une histoire de tous⁷, ne peut plus s'enfermer dans un récit qui soit seulement national, et pas davantage seulement régional, qui ne sensibilise pas les élèves à la pluralité des identités, à l'intérêt de l'autre comme à son étrangeté, à une altérité d'un autre temps, d'un ailleurs. En un mot, l'histoire enseignée, pour répondre le mieux possible aux finalités d'intelligibilité qui lui sont propres au cœur d'un projet scolaire démocratique, et au cœur de la saveur des savoirs⁸, s'en tient d'abord aux connexions que

4 G. Noiriel, *À quoi sert « l'identité nationale » ?* Marseille, Agone (Passé & Présent), 2007.

5 Selon l'heureuse formule d'A. Brusa dans « Un recueil de stéréotypes autour du Moyen Âge », *Le cartable de Clio*, n° 4, 2004, p.119-129.

6 S. Citron, *Le mythe national. L'histoire de France revisitée*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2^e édition, 2008 [1987], p.10 et p.16. Ces citations sont tirées de la préface de 2008.

7 A. Brusa et L. Cajani dir., *La storia è di tutti*, Rome, Carocci, 2008.

8 J.-P. Astolfi, *La saveur des savoirs. Disciplines et plaisir d'apprendre*, Issy-les-Moulineaux, ESF Éditeur, 2008.

permet toute critique historique et à la coprésence qui marque si fortement notre contemporanéité.

La question de la fabrication scolaire de l'histoire, qui constitue en même temps une sorte de déconstruction-reconstruction, afin d'être enseignée, d'une discipline dont la version scolaire correspond par ailleurs à son premier usage public, a donné lieu récemment à des réflexions renouvelées dans le contexte français⁹ comme ailleurs.¹⁰ Pour aborder cette thématique, une approche comparatiste est évidemment précieuse. Nous allons voir ici brièvement ce qu'il en est dans le contexte helvétique.

L'édification nationale helvétique

En Suisse, les fondements du roman national qui s'est donné à voir dans les écoles comme dans l'espace public correspondent pour l'essentiel à une construction intellectuelle du XIX^e siècle, caractéristique du phénomène susmentionné de l'invention de la tradition, qui est aussi observable dans d'autres pays à la même époque. Comme pour toute construction mythique, une part de réalité, mais une part seulement, se distingue à sa source ; mais un surplus substantiel de valeur et de signification lui est attribué, créant ainsi sa dimension proprement mythique.

Quelle est, pour l'essentiel, cette construction ? Elle attribue à un pacte médiéval, soit à une alliance écrite entre trois vallées alpines parmi beaucoup d'autres, le statut anachronique d'acte fondateur de la Suisse d'aujourd'hui. Pour ses initiateurs, il s'agit par là, à la fin du XIX^e siècle, de poursuivre deux objectifs : d'une part, mettre de côté le souvenir douloureux des circonstances dans lesquelles l'État fédéral moderne était né, en 1848, à la suite d'une courte guerre civile, et cela au moment même où ses vaincus conservateurs sont intégrés dans le gouvernement pour faire face à un mouvement social d'une certaine ampleur ; il est ainsi devenu utile de faire oublier cette guerre du Sonderbund qui a vu en quelque sorte les élites modernes vaincre, sans les écraser, les élites conservatrices pour faire de la Suisse une place financière et industrielle ; d'autre part, et second objectif, s'en tenir à un document historique visible et bien réel, et non pas seulement à une légende, la dimension mythique de cette référence se situant dès lors, non pas dans la question de son existence, mais dans l'interprétation de sa signification.

D'une manière générale, les constructions mythiques assument toujours une fonction dans le présent de leur émergence et de leur existence. L'image de la fondation médiévale de la Suisse dans trois petites vallées autour d'un lac donne

9 L. de Cock et E. Picard dir., *La fabrique scolaire de l'histoire*, Marseille, Agone (Passé & Présent), 2009.

10 Voir notamment les contributions publiées dans *Le cartable de Cléo. Revue suisse sur les didactiques de l'histoire*. Le Mont-sur-Lausanne, Éditions LEP, n^{os} 1-7, 2001-2007. Et Lausanne, Antipodes, n^o 8 et suivants, 2008 et années suivantes. Ainsi qu'un numéro spécial de *La revue française d'éducation comparée. Raisons, Comparaisons, Éducatons*, dossier « L'histoire scolaire au risque des sociétés en mutation », n^o 4, janvier 2009, coord. N. Tutiaux-Guillon.

ainsi un caractère solide et lointain à une identité suisse primitive, en particulier aux principes de l'indépendance à l'égard de l'étranger et de la neutralité. En revanche, la légende de Guillaume Tell, qui est jusque-là dominante, devient plutôt un symbole publicitaire, une marque de fabrique helvétique à travers l'arbalète; elle n'est donc pas le symbole le plus centralement utilisé par la culture dominante, sans doute par méfiance à l'égard d'une dimension rebelle qui a pour effet de multiplier ses usages publics contradictoires.¹¹

De l'époque des Lumières à la guerre froide, la construction du roman national helvétique n'a jamais cessé de puiser dans les mythes fondateurs de quoi nourrir une image particulière de la Suisse, utile dans des présents successifs. Parmi quelques éléments fondamentaux qui la caractérisent, mentionnons par exemple l'esprit de concordance à l'interne, complété par la politique de neutralité envers l'extérieur; l'île préservée au cœur, mais aussi à l'abri, des tourments du continent; la diversité des quatre cultures qui trouvent chacune leur source dans les Alpes, mais qui ne cohabitent que grâce au fédéralisme; l'action humanitaire et de secours au plan international; etc.

Un ouvrage publié en 1927 par la Nouvelle Société helvétique et une Commission des Suisses à l'étranger¹² nous permet d'en prendre toute la mesure. « Nous autres, Suisses, précise-t-il d'emblée, nous sommes pour ainsi dire tous "de haute naissance". Notre berceau est en effet le haut bassin des sources de l'Europe. Ce sont nos glaciers et nos névés qui arrosent et fécondent les plaines basses d'alentour.» Toutefois, reconnaît-il aussi, « nous sommes séparés de l'Océan qui baigne les côtes découpées des états nos voisins, nous n'avons qu'indirectement part aux avantages que procurent le commerce maritime et la possession de colonies». Dès lors, « ce qui a maintenu notre union pendant six siècles et demi à travers toutes les péripéties de l'histoire [...], c'est l'esprit démocratique, l'amour d'un état fédératif et libre, la confiance dans notre mission internationale, la volonté d'être un facteur de paix et de concorde. C'est par là seulement que se manifeste le véritable esprit, la véritable mentalité suisse » (p.15-17). En fin de compte, au lendemain d'une guerre mondiale à laquelle elle a échappé, « la Suisse est une Société des Nations en miniature » (p.38). Et surtout, son peuple présente un caractère singulier : il est « démocrate né », il fait preuve de « simplicité » et d'« ardeur au travail », de « fidélité » et de « véracité » en ne manquant jamais à une parole donnée, d'« énergie », de « ténacité » et de « décision » tant les montagnes lui « enseignent à faire [son] devoir en silence », et surtout d'un « amour du pays de ses pères qui est inné au cœur de tout vrai Suisse » (p.41).

11 Y compris par les milieux anarchistes. Voir C. Heimberg, *L'œuvre des travailleurs eux-mêmes ? Valeurs et espoirs dans le mouvement ouvrier genevois au tournant du siècle (1885-1914)*, Genève, Slatkine, 1996, p.237-238. Un article du *Réveil socialiste-anarchiste* du 8 septembre 1900 est cité, qui est ironiquement intitulé « À la gloire de Guillaume Tell » et qui rend hommage à sa « flèche régicide ».

12 *Ta patrie. Le livre des Suisses à l'étranger*, rédigé par J. Weber, instituteur à Bâle, et divers collaborateurs. Genève, Éditions SADAG pour la traduction française

La Suisse est ta patrie parce que ton père, ton grand-père, tous tes ascendants paternels sont originaires d'une commune, d'un canton suisses. Tu es ainsi *bourgeois d'une commune*, ville ou village, *citoyen d'un canton*, et par là même aussi *citoyen suisse*. Nous ne connaissons plus de citoyens suisses directs, sans appartenance à un canton, comme ce fut le cas sous la République helvétique. (p.121)

Le souvenir honni de la présence napoléonienne sert ici à affirmer une autre caractéristique de cette construction nationale qui met à jour l'inspiration conservatrice des institutions helvétiques, aussi bien celles de la Restauration que celles de la Confédération suisse telle qu'elle s'est constituée en 1848. « On a réformé en se coulant dans le moule du passé », souligne ainsi l'historien Marc Vuilleumier à propos des *Heimatlose*, ces exclus errants qui ne relevaient d'aucune commune, dont personne ne voulait et qui faisaient l'objet d'une forte répression sociale.¹³ Cela vaut à la Suisse de rester aujourd'hui encore un État dont les ressortissants sont d'abord des citoyens rattachés à une commune et à un canton.

Relevons toutefois que la lutte contre l'étranger traverse l'ensemble de ces discours qui fondent le sentiment national helvétique. Ainsi, dans *Le livre des Suisses à l'étranger* susmentionné, juste avant de définir, en page 41, « le caractère de notre peuple » et le principe de l'égalité des Suisses devant la loi, il est bien précisé qu'il

existe chez nous une question des étrangers, un problème de l'envahissement des étrangers, et plus nous le résoudrons tôt et à fond, mieux cela vaudra. En Suisse, il ne faut pas que l'étranger, à qualification égale, soit préféré au concurrent indigène, ni qu'il empêche le compatriote émigré de rentrer au pays.

L'époque de ces choix constitutionnels et symboliques est aussi celle de l'affirmation d'une instruction publique, laïque et obligatoire au sein de laquelle les différents éléments de ce roman national vont tout de suite prendre une grande importance. Ce que nous évoquons plus loin, après avoir brièvement rappelé le sens qu'a eu cette construction nationale pour le mouvement ouvrier en termes de solidarité, d'inclusion, mais aussi d'exclusion.¹⁴

Comment le mouvement ouvrier s'est laissé inclure dans cette construction nationale

En Suisse, le mouvement ouvrier socialiste est issu du parti radical, la formation dominante des élites modernes et nationales qui ont forgé les institutions de 1848 et dirigé le pays pendant plusieurs décennies. Ainsi les premiers députés ouvriers ont-ils été élus sur des listes radicales. Cette origine commune a notamment été

13 M. Vuilleumier, « La répression sociale en Suisse au XIX^e siècle », *Mourir en manifestant. Répressions en démocratie*, C. Heimberg et al. dir., Lausanne, Éditions d'en bas, 2008, p.26.

14 Pour Reinhart Koselleck, une tension entre des dynamiques d'inclusion et d'exclusion se trouve, parmi d'autres tensions, en amont de toute narration historique. Voir *L'expérience de l'histoire*, Paris, Gallimard/Le Seuil, 1997 [1987], p.185-195.

caractérisée par une lutte en faveur de la modernisation de l'État et d'une dimension nationale créatrice de droits et de protections sociales pour les travailleurs suisses.

Dans un texte pionnier qui reste d'une grande actualité, Marc Vuilleumier souligne combien l'ignorance de son histoire par le mouvement ouvrier constitue dans le contexte helvétique un facteur d'imprégnation d'une culture et d'une idéologie diffuses. Ainsi, « plus peut-être que dans aucun autre pays, l'histoire a joué, en Suisse, un rôle de premier plan dans la formation d'un sentiment national ».¹⁵

Ce constat est d'autant plus significatif que des ouvriers suisses, étant eux-mêmes souvent migrants à l'intérieur du pays, se sont organisés au sein d'une Société dite du Grütli, à la fois une société nationale et patriotique, mais aussi d'instruction et de secours mutuels¹⁶, avant même la fondation du parti socialiste. Une fois le parti radical devenu un véritable parti de notables allié à ses anciens adversaires de la guerre civile de 1847 afin de mieux affronter la contestation sociale, le mouvement ouvrier socialiste, dès la dernière décennie du XIX^e siècle, émerge de manière indépendante dans l'espace public et politique. Il ne cesse toutefois d'adhérer au roman national, avec ses mythes fondateurs et l'image du pacte et des trois Suisses, et avec aussi sa double dynamique inclusive et exclusive. Par conséquent, il ne construit une représentation du passé qui lui soit propre pour constituer une véritable alternative à la version dominante de ces manières de concevoir l'histoire.

Ce poids décisif de la dimension nationale au cœur du mouvement ouvrier revêt bien sûr une grande signification. Même s'il est fortement nuancé, voire contredit, par l'affirmation d'un certain internationalisme et d'une solidarité avec les travailleurs des autres pays, y compris immigrés en Suisse, il n'en constitue pas moins un facteur d'intégration qui est à prendre en compte pour comprendre l'histoire sociale helvétique. En outre, il joue bien sûr un rôle dans les tensions entre travailleurs suisses et immigrés qui n'épargneront pas la base des organisations ouvrières traditionnelles.

Une histoire scolaire qui ne sait pas trop quoi faire du roman national

Au sein d'une école publique qui est née dans ce même contexte historique de la seconde moitié du XIX^e siècle, avec la double finalité d'une préparation à la nouvelle vie économique et à l'exercice du suffrage universel masculin, une version scolaire édifiante de ce roman national et de ses mythes s'impose immédiatement et durablement. En Suisse comme ailleurs, l'histoire nationale, associée à des narrations

15 M. Vuilleumier, « Quelques jalons pour une historiographie du mouvement ouvrier en Suisse », *Revue européenne des sciences sociales (Cahiers Vilfredo Pareto)*, n° 29, 1973, p. 6.

16 Voir les premiers statuts de la Société du Grütli (1843) et un extrait d'une brochure de 1863 destinée à la faire connaître dans la Suisse romande dans Groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier, *Le mouvement ouvrier suisse. Documents de 1800 à nos jours*, Genève, Éditions Adversaires, 1975, p. 41-44.

cantonales fortement investies, occupe en effet une place significative dans les contenus scolaires. Le récit national qui est proposé aux élèves relève des mythes fondateurs et reprend l'ensemble des éléments fondamentaux susmentionnés. Il contribue à l'édification de la nation helvétique par le biais de son système scolaire.

En Suisse romande, l'histoire des manuels scolaires d'histoire est d'une singulière stabilité, les principaux manuels ayant connu une longue durée d'utilisation. Pour ne prendre qu'un exemple parmi les plus significatifs, une *Histoire de la Suisse* destinée aux élèves âgés de 10 à 15 ans environ, rédigée par Henri Grandjean et Henri Jeanrenaud, connaît des publications et des réimpressions successives de 1941 aux années quatre-vingt.¹⁷ Cet ouvrage s'ouvre sur l'évocation des feux et des chants du 1^{er} Août : « Un grand et bel anniversaire! [...] Pour connaître la naissance de notre Patrie, affirme-t-il, il faut remonter à plus de six cents ans » (p.5). Plus loin, s'agissant des « traditions nationales sur la libération des Waldstaetten », il est indiqué en petits caractères que « ces récits, rédigés plus de deux siècles après les événements qu'ils narrent, correspondent peu aux documents qui nous sont parvenus. Par exemple, dans les actes du XIII^e siècle, on ne trouve pas les noms de Guillaume Tell et de Gessler », le bailli auquel le héros à l'arbalète s'est opposé dans la légende (p.12). Pourtant, malgré cet avertissement, les récits mythiques sont présentés comme des faits historiques et trouvent une place privilégiée dans le manuel.

D'autres épisodes historiques donnent également lieu à un traitement significatif. Par exemple, la République helvétique est évoquée comme une période noire au cours de laquelle la Suisse est devenue « le champ de bataille de l'Europe » (p.146) :

En fait, le régime unitaire ne convenait pas à la Suisse : il heurtait trop de sentiments respectables. Le patriotisme cantonal n'admettait pas la République une et indivisible. Les libertés nouvelles ne plaisaient pas à tous ; en particulier, la liberté de religion choquait les catholiques. (p.147)

La guerre civile du Sonderbund est évoquée de manière lisse en précisant que la rapidité des opérations a été telle « que les puissances étrangères ne purent pas intervenir ». En outre, alors que des révolutions éclatèrent dans toute l'Europe de 1848, « la Suisse eut la sagesse de ne pas se mêler à ces luttes bien qu'elle eût été sollicitée de le faire ; elle se borna à occuper ses frontières pour éviter toute violation de sa neutralité ». Par contre, « elle profita des circonstances pour se donner une nouvelle constitution fédérale » (p.170-171).

Enfin, dernier exemple, il est bien stipulé, dans le chapitre sur la Première Guerre mondiale, que « la Suisse, berceau de la Croix-Rouge, ne resta pas insensible aux souffrances causées par la guerre ». Des populations civiles ont été secourues par la Suisse, la Croix-Rouge a organisé la recherche des prisonniers et beaucoup

17 Lausanne, Payot, 1941 pour l'édition que nous citons. Une autre série de manuels scolaires d'histoire générale publiée à la fin des années cinquante par le même éditeur, dont l'ancien conseiller fédéral Georges-André Chevallaz est l'auteur du volume portant sur l'histoire contemporaine, a également été utilisée pendant plus de trente-cinq ans.

d'entre eux ont été internés en Suisse. «La population accueillit chaleureusement ces internés; beaucoup d'entre eux gardent à la Suisse une reconnaissance durable» (p. 210-211).

Cette narration est évidemment bien plus discrète sur d'autres aspects des événements, par exemple les profits des entreprises recyclées dans la fabrication d'armement ou la grève générale de 1918 consécutive à la paupérisation massive de la population ouvrière suisse.

Après la Seconde Guerre mondiale et à la fin de la guerre froide, avec la massification de l'enseignement secondaire et les mutations sociales et culturelles de la seconde moitié du siècle dernier, ce roman national suscite une certaine perplexité parmi des enseignants enclins à privilégier une histoire plus ouverte et plus critique. Les crises du tournant des ^{xx}e et ^{xxi}e siècles, dont l'affaire des fonds juifs en déshérence qui oblige les autorités et les élites suisses à revisiter leur passé à l'époque du national-socialisme, mais aussi la faillite retentissante de la compagnie aérienne nationale, voient coexister d'une manière paradoxale une remise en cause, parfois brutale, des grands mythes nationaux et des clichés qu'ils suggèrent avec une nouvelle visibilité des symboles du roman national, de ses expressions éditoriales et de revendications visant à leur donner la primauté sur toute histoire critique et sur toute ouverture vers l'Europe et vers le monde. C'est ainsi par exemple que dans une récente *Histoire de la Suisse pour les nuls*, un historien helvétique en vient à qualifier les mythes nationaux de vraisemblables, ce que même le manuel scolaire susmentionné n'osait pas affirmer en 1941.¹⁸ Parallèlement, la presse populaire exprime une véritable nostalgie de l'exception helvétique et va jusqu'à mettre en avant de prétendues «racines du bien» qui caractériseraient la Suisse, son excellence et ses personnalités exceptionnelles.¹⁹

Conclusions autour de mythes nationaux en crise

L'école du ^{xxi}e siècle conserve la double fonction d'une préparation à l'insertion économique et à l'exercice de sa citoyenneté dans un monde complexe et globalisé. Il n'est par contre plus question, en démocratie, d'une école prescriptive suggérant l'adhésion et la soumission, mais bien, mais aussi, d'une école émancipatrice qui aide à forger une pensée critique et respectueuse des droits de tous et de chacun.

Une histoire scolaire qui soit aussi une éducation à la problématique des sociétés humaines assume la double responsabilité de présenter les mythes nationaux pour

18 Voir C. Heimberg, «Constructions identitaires et apprentissage d'une pensée historique. L'histoire scolaire en Suisse romande et ailleurs», *La fabrique de l'histoire*, L. de Cock et E. Picard dir., ouvr. cité, p.173-189. L'ouvrage en question est dû à Georges Andrey. Il a été publié à Paris en 2007 par les Éditions First.

19 *La Tribune de Genève* du 17 mars 2010 met ainsi en évidence que «dans des domaines aussi différents que le sport, la recherche et l'architecture, des Suisses sont imbattables. Plusieurs statistiques internationales placent la Confédération au sommet. [...]».

ce qu'ils sont, c'est-à-dire des constructions mythiques, et d'intégrer à ses contenus d'autres aspects, d'autres points de vue susceptibles d'interroger ces mythes et de les mettre en perspective, comme par exemple la politique discriminatoire des autorités helvétiques à l'égard des étrangers qui fait contraste avec l'image humanitaire que la Suisse se donne d'elle-même.

La Suisse vit aujourd'hui une importante remise en cause de son secret bancaire; elle mesure aussi l'ampleur de son isolement en dehors de l'Union européenne. Il en découle que, depuis la Suisse, la question du statut des mythes nationaux dans les contenus et les pratiques scolaires n'a sans doute jamais été aussi porteuse d'enjeux de grande importance dans le présent, interrogeant ainsi la fonction critique, et productrice d'intelligibilité, de l'apprentissage de l'histoire.

Mais surtout, il importe de mettre en évidence l'analyse historique, ses questionnements et des modes de pensée. Dans un livre où il est question d'antidote aux usages abusifs de l'histoire, le médiéviste Giuseppe Sergi revendique une véritable fonction civique de « professionnel du démenti » pour contrer les simplifications, les distorsions et les manipulations du passé, spécialement de la part des idéologies nationalistes et racistes.²⁰

Dans un monde troublé où le passé est sans cesse convoqué, plus ou moins à tort, pour justifier des constructions identitaires, c'est bien un retour à la pensée de Marc Bloch qui s'impose, lui qui écrivait par exemple que « constater la tromperie ne suffit point. Il faut encore en découvrir les motifs ». Il considérait par ailleurs que « les périodes les plus attachées à la tradition ont été aussi celles qui prirent avec son exact héritage le plus de libertés. Comme si, par une singulière revanche d'un irrésistible besoin de création, à force de vénérer le passé, on était naturellement conduit à l'inventer ».²¹ C'est là une déclaration qu'il vaut la peine de méditer si l'on souhaite réfléchir d'une manière critique, et un tant soit peu utile à notre avenir commun, au rapport entre l'école et les nations.

20 G. Sergi, *Antidoti all'abuso della storia. Medioevo, medievisti, smentite*, Naples, Liguori Editore, 2010, p.3.

21 M. Bloch, *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Paris, Quarto Gallimard, 2006, p.915-917. Il s'agit d'un extrait de *L'Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, un texte de 1942 dont la première publication posthume remonte à 1949.